

30. Le Comité recommande que le gouvernement réexamine le processus d'application des normes réglementaires imposées par le secteur privé et le secteur public afin de s'assurer que leur application ne fait pas obstacle à la commercialisation opportune de nouveaux produits.
31. Compte tenu des nombreuses difficultés qu'éprouvent les entreprises du secteur technologique à trouver du capital de risque, le Comité recommande que le gouvernement entreprenne une étude du marché du capital de risque en vue de trouver des moyens de faciliter l'accès de ce marché aux nouvelles sociétés du secteur de la technologie.